

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

---

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AC261

présenté par

M. Reiss

-----

### ARTICLE PREMIER

#### ANNEXE

À l'alinéa 126, supprimer les mots « et tout au long de la législature. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dispositif « plus de maîtres que de classes » nécessite, pour être efficace, des moyens permanents.